



## UFR « Faculté des Sciences »

Campus LyonTech La Doua

69 622 Villeurbanne cedex

### Compte rendu du Conseil du 8 avril 2021

**Conseillers présents :** B. ANDRIOLETTI ; C. BARENTIN ; O. DEZELLUS ; H. DELEPINE ; C. FELIX ; E. FOUASSIER ; F. GIERES ; F. LAGOUTIERE ; J. MELLERAY ; J. RANDON

**Avaient donné procuration :** M. BRUNELLI à B. ANDRIOLETTI ; P. BENETEAU à E. FOUASSIER ; A. CAZES à J. RANDON ; G. GRENIER à O. DEZELLUS ; P. PARAT à B. ANDRIOLETTI

**Invités présents :** P. DUGOURD ; P. MIRONESCU ; JC. PLENET ; L. PUJO-MENJOUET ; S. VIGUIER

## PARTIE A

### 1/ Validation du compte rendu de la séance du 4 février 2021

Le compte rendu est validé avec 3 abstentions.

### 2 / Informations générales

#### ❖ Réunion PCE du 6 avril 2021

B. ANDRIOLETTI fait un retour sur la dernière réunion du PCE.

Poursuite des enseignements dans le cadre du protocole renforcé actuel, c'est-à-dire dans la limite de 20% de leur capacité d'accueil globale et de 50% de la jauge de chaque salle.

Le seul changement concerne les examens qui doivent se tenir entre le 6 avril et le 2 mai inclus, ceux-ci ne pourront se tenir en présentiel ; ils devront être organisés à distance ou être reportés.

Les épreuves de CC en présentiel peuvent avoir lieu.

Il est jugé difficile à ce stade de reporter les examens après le 3 mai.

#### ❖ Campagne d'Emplois 2021

Les 2 postes PR validés par le CA du 10/11/2020 ne sont toujours pas publiés.

B. ANDRIOLETTI s'est rapproché du Président du CAC, les argumentaires ainsi que le vivier de candidats pour chacun des postes ont été transmis.

A. EALET et E. ESPUCHE ont été reçues récemment par le président du CAC, les 2 postes devraient être prochainement publiés.

❖ Nomination de Petru Mironescu

B. ANDRIOLETTI informe les conseillers de la nomination de P. MIRONESCU en qualité de Vice-Président de la Commission Recherche de l'Université et le remercie chaleureusement pour le travail qu'il a réalisé dans le cadre de la Faculté.

La fonction de Directeur-Adjoint à la Formation de l'UFR est donc vacante.

❖ ATER

Le classement des candidatures est à retourner en DRH pour 30 avril à 12h.

18 dossiers ont été déposés ; 7 en Mathématiques, 8 en Chimie et 3 en Physique.

Un premier classement des candidats sera effectué par les départements. Les élus du conseil de l'UFR seront associés aux travaux de classement de leur département respectif.

Un conseil restreint est programmé le 28 avril à 10h30 afin de classer l'ensemble des candidats.

❖ PIA4

P. MIRONESCU qui est le référent présente un résumé du projet. A ce jour Lyon n'est pas très visible sur la carte, le dossier est très complexe.

La réponse à l'Appel Excellence est à ce stade la priorité.

### **3 / Directeur Adjoint Formation**

B. ANDRIOLETTI rappelle, conformément aux statuts de l'UFR, les modalités de désignation de l'équipe de direction. Il a toujours veillé au respect de l'équilibre des 3 disciplines et souhaite que l'équipe de direction soit construite dans ce sens et perdure.

Suite au départ de P. MIRONESCU, le souhait est de le remplacer par un enseignant-chercheur de Mathématiques afin de respecter les 3 disciplines.

L. PUJO-MENJOUET a été sollicité et a accepté cette fonction.

P. MIRONESCU présente rapidement le parcours et les fonctions assurées précédemment par L. PUJO-MENJOUET.

J. RANDON demande si l'arrivée d'une nouvelle personne dans l'équipe de direction va engendrer de nouvelles perspectives.

B. ANDRIOLLETTI propose que L. PUJO-MENJOUET s'entoure d'une équipe (à minima 1 personne par département) qui sera le relais entre la Faculté et les départements. Si L. PUJO-MENJOUET estime qu'une commission Formation est la bonne formule, carte blanche lui sera laissée. Le but étant de fonctionner dans les meilleures conditions.

J. RANDON souhaite informer les conseillers qu'il a présenté sa candidature suite au départ de P. MIRONESCU. Il estime important que la Faculté fonctionne avec une commission Formation composée d'un certain nombre d'interlocuteurs.

F. GIERES souhaite aller dans le même sens. Une commission est essentielle, les échanges au niveau de l'enseignement ne doivent pas avoir lieu en conseil.

B. ANDRIOLETTI souhaite que L. PUJO-MENJOUET soit associé à cette discussion.

O. DEZELLUS demande à ce que L. PUJO-MENJOUET puisse être entendu avant de voter.

L. PUJO-MENJOUET rejoint la réunion et présente brièvement son intention de travail et répond favorablement au fonctionnement avec la mise en place d'une commission.



B. ANDRIOLETTI remercie L. PUJO-MENJOUET pour son intervention et propose de soumettre au vote la proposition de sa candidature à la fonction de Directeur-Adjoint à la Formation.

Résultat du vote : 9 pour, 4 contre et 2 abstentions.

Les statuts de la Faculté stipulant une élection à la majorité absolue des membres, un second tour avec élection à la majorité simple est exigé.

Résultat du vote : 7 pour, 4 contre et 4 abstentions.

La candidature de L. PUJO-MENJOUET est validée

#### **4 / Développement Durable**

Un budget de 4 M€ a été alloué dans le cadre de l'Appel à projets « Contribution Vie Etudiante et des Campus ». Une des grandes orientations de l'établissement pour 2021 est d'intégrer les composantes dans la démarche de développement de la vie des campus.

B. ANDRIOLETTI propose qu'une réflexion soit engagée au niveau de la composante afin d'identifier les actions qui pourraient être menées.

Il informe également de l'intérêt porté à ce dossier par C. BARENTIN et son souhait de s'impliquer.

Il propose que C. BARENTIN soit missionnée afin de prendre en charge ce volet.

C. BARENTIN suggère de constituer un groupe de travail afin de recenser les besoins et les idées à développer.

#### **5 / Statuts de l'UFR**

C. FELIX présente le document qui tient compte des modifications précédemment actées.

Il est proposé de rajouter dans l'article 6, point « 6.2 Missions », 2 lignes précisant la participation au conseil des directeurs adjoints et directeur administratif sans voix délibérative s'ils n'en sont pas membres.

Il est également proposé de rajouter dans l'article 8, la phrase suivante « Les directeurs.rices de département sont membres de droit du conseil d'UFR avec voix consultative s'ils.elles ne sont pas membres élu.es du conseil ».

Ces propositions sont soumises au vote.

Résultat du vote : 12 pour, 1 contre et 2 abstentions.

Les statuts sont validés et seront transmis à la DAJI pour validation en CA.

## **PARTIE B**

- Règles de compensation du Master Chimie et Sciences des Matériaux (validé en conseil de département de Chimie du 24/02/2021)
- Changement de responsable de la licence 1<sup>ère</sup> année de Mathématiques - Parcours Aménagé Math-Info OUI-SI (validé en conseil de département de Mathématiques du 24/02/2021)

- Changement de responsable du Master MEEF mention second degré - Parcours : Préparation au CAPES de Sciences Physiques et chimiques (validé en conseil de département de Chimie du 14/12/2020)
- Création de l'UE « Thermodynamique classique pour cursus préparatoire » (validé en conseil de département de Physique le 09/03/2021)

La partie B est validée à l'unanimité